***SORTIE PLONGEE - GIENS – 22/10 au 27/10/2018***

***PROGRAMME***

**- Rendez-vous lundi à 12h00 à la VALERANE**

**- plongées (*séjour ouvert à tous à partir du niveau 1*)**

- plongée réadaptation, réglage, essai matériel le lundi après-midi

- 2 plongées par jour du 31/10 au 3/11

- 1 plongée samedi matin, soit un total de 10 plongées

**- Hébergement** en pension complète à partir du déjeuner 22/10 midi jusqu’au 27/10 midi, déjeuner inclus.

**Centre de plongée** : ESPACE MER **Hébergement** : Vacanciel « LA VALERANE »

 Chemin du Bouvet Avenue de la VALERANE

 La Tour Fondue 83320 CARQUEIRANE

 83 400 GIENS tél : 04 94 58 70 87

 Tel : 04 94 58 94 94

<http://www.espacemer.fr/> [http://www.vacanciel.com/fiche-produit/pid=262](http://www.vacanciel.com/fiche-produit/pid%3D262)

***INFOS :***

1. Tél GSM Thierry Le Got : 06 62 52 09 94
2. Mail : thierry.legot@gmail.com
3. Se rendre sur les sites « d’Espace Mer » et « La Valérane ».

***Pensez à ....***

\* **CERTIFICAT MEDICAL**

\* **LICENCE**

\* CARNET DE PLONGEE

\* PASSEPORT DE PLONGEE OU CARTE CMAS

\* VOTRE MATERIEL VERIFIE

\* VOTRE BOUTEILLE VERIFIEE ( joint torique- robinet.
\* COUPE VENT ( KWAY, VESTE DE QUART), BONNET, POLAIRE

***Tarifs :***

# Forfait 10 plongées : 581 euros (pour ceux qui ne pourront pas faire les 10 plongées, on retirera 27€ par plongée non faite, jusqu’à concurrence de 8 plongées).

# Forfait 6 plongées : 479 euros (+ 27€ la plongée supplémentaire)

# Stage apnée (4 jours) : 489€

# Non plongeur : 269 euros

# Enfants moins de 2 ans gratuits, de *2à 5 ans -45%, de 6 à 10 ans -20%, de 11 à 13 ans inclus -10%).*

# – le voyage est à la charge des participants (regroupement à 3 pers. par voiture en principe avec partage des frais)

Chambre individuelle : supplément de 14€ par nuité.

Possibilité d’arriver la veille (dimanche soir) pour le diner : supplément de 34€ par personne.

***INSCRIPTIONS :***

*Dès maintenant* avec un chèque d’acompte à l’ordre du NAUTILUS CLUB de *150 euros*.

L’inscription ne sera validée, et le chèque d’acompte encaissé qu’après le ***1 septembre 2018***sous réserve que vous n’ayez pas annulé votre participation à cette date.

Le solde de l’hébergement sera à régler pour le 15 septembre 2018 (je vous enverrai un mail avec le montant à régler à cette période)

Le solde du séjour (plongées, autres, etc.) sera à régler sur place, à la fin du séjour.

Seules les inscriptions avec chèques d’acompte seront prises en compte.

Le groupe sera limité à 30 personnes (cause hébergement). Premiers inscrits, premiers servis !

***Merci de répondre à l’aide du formulaire joint et disponible sur le site du club.***